



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Déménagement temporaire du Terminus de la MRC de Joliette

**Joliette, le 21 mai 2024** – La division transport de la MRC de Joliette souhaite vous informer qu'à compter du 30 mai 2024, et ce, jusqu'au mois de décembre, le terminus sera déplacé à l'arrière du Cinéma RGFM Joliette au coin des rues Saint-Pierre Nord et Richard.

« Des projets majeurs sont planifiés pour le terminus de la MRC de Joliette et le déménagement temporaire de celui-ci permettra leur réalisation. L'objectif recherché est d'assurer un environnement sécuritaire et optimal pour les usagers du service de transport. Durant cette période, des mesures seront mises en place afin de favoriser une transition harmonieuse », complète Pierre-Luc Bellerose, préfet de la MRC de Joliette.

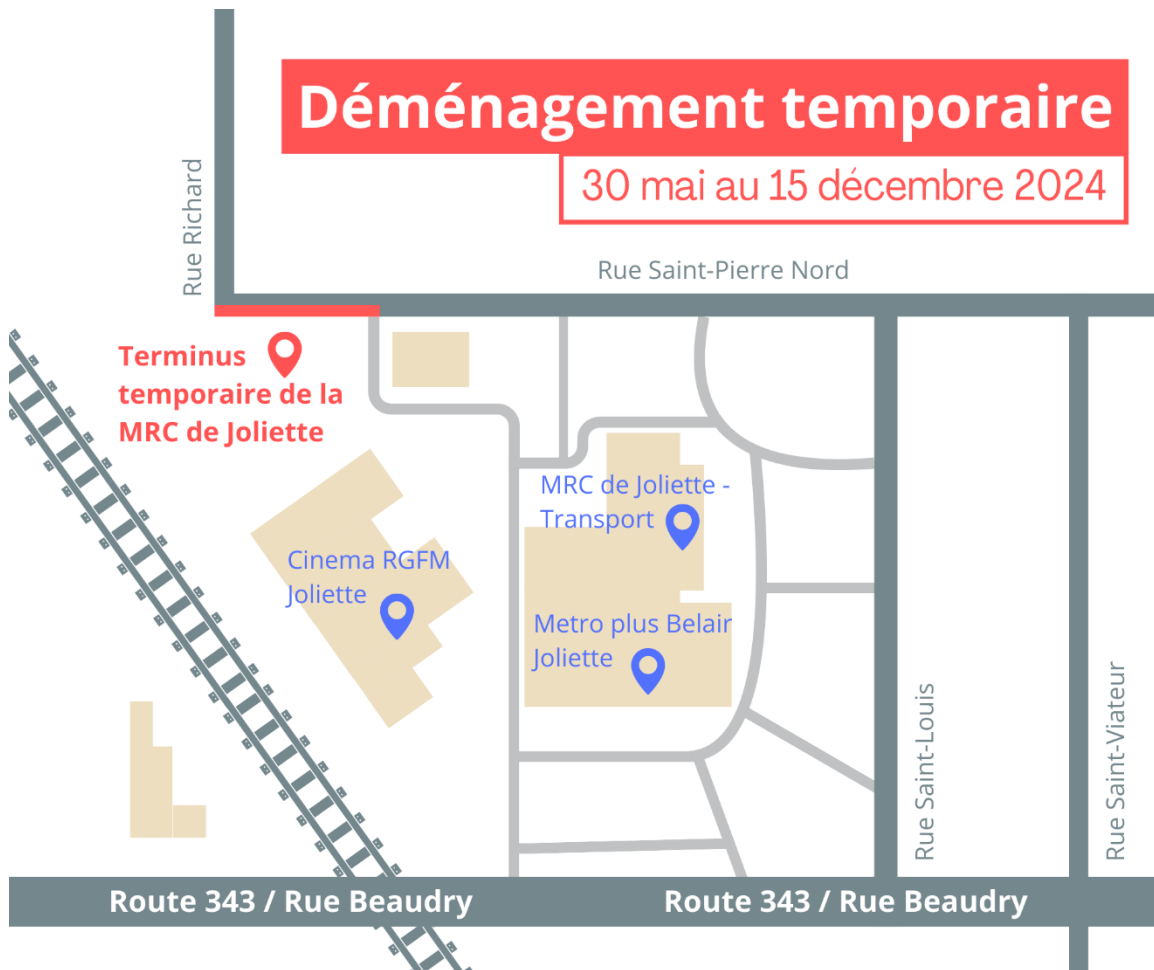
#### Nouvelles installations

Sur la rue Saint-Pierre Nord, au coin de la rue Richard, sera située la nouvelle aire d'embarquement. Au même endroit, des installations feront office de cabine pour les préposés au service à la clientèle, de salle d'attente et de toilettes formant ainsi le terminus temporaire de la MRC de Joliette. De la signalisation sera apposée sur les clôtures de chantier du terminus afin de diriger clairement les usagers vers la bonne direction. Pour repérer facilement le terminus temporaire, consultez le plan en annexe.

En cas de doutes, l'équipe de la division transport de la MRC de Joliette se fera un plaisir de répondre à vos questions! Vous pouvez les joindre par téléphone au 450 756-2785.

# Déménagement temporaire

30 mai au 15 décembre 2024



-30-

Source :

Clara Chevette, agente aux communications

[communication@mrcjoliette.qc.ca](mailto:communication@mrcjoliette.qc.ca)

450 759-2237, poste 232